

ANNEX 5

Public Redacted

From: Trial Chamber VI Communications
Sent: 17 July 2025 16:15
To: D33 Said Defence Team; Associate Legal Officer-Court Officer; [REDACTED]
Cc: OTP CAR IIA Communications; Said LRV Team OPCV; Trial Chamber VI Communications
Subject: RE: Demande de reclassification/ écritures ICC-01/14-01/21-993-Conf et ICC-01/14-01/21-995-Conf

[ICC] RESTRICTED

Dear Defence,
Dear Registry,

The Chamber has taken note of the Defence's request for reclassification.

The Chamber orders the Registry to reclassify ICC-01/14-01/21-993-Conf and ICC-01/14-01/21-995-Conf as 'public'.

Kind regards,
Trial Chamber VI

From: Jacobs, Dov [REDACTED]
Sent: 17 July 2025 15:17
To: Trial Chamber VI Communications [REDACTED]

Subject: Demande de reclassification/ écritures ICC-01/14-01/21-993-Conf et ICC-01/14-01/21-995-Conf

[ICC] RESTRICTED

Chère Chambre de première instance VI,

La Défense a déposé le 07 juillet 2025 une « Demande d'autorisation de répliquer à la « Réponse de l'Accusation à la « Requête de la Défense visant à reclassifier « public » des déclarations antérieures de témoins de l'Accusation afin d'assurer la publicité des débats composante essentielle du procès équitable » » (ICC-01/14-01/21-991-Conf) » (ICC-01/14-01/21-993-Conf).

La Défense a déposé le 14 juillet 2025 « Réplique de la Défense à la « Réponse de l'Accusation à la « Requête de la Défense visant à reclassifier « public » des déclarations antérieures de témoins de l'Accusation afin d'assurer la publicité des débats composante essentielle du procès équitable » » (ICC-01/14-01/21-991-Conf).» (ICC-01/14-01/21-995-Conf).

Il apparaît qu'il n'existe aucun élément dans les écritures de la Défense ICC-01/14-01/21-993-Conf et ICC-01/14-01/21-995-Conf qui justifierait d'un classement confidentiel puisqu'il n'y est fait mention d'aucune information confidentielle.

C'est pourquoi la Défense demande respectueusement à la Chambre de reclassifier les écritures ICC-01/14-01/21-993-Conf et ICC-01/14-01/21-995-Conf de « confidentiel » à « public ».

Par ailleurs, concernant l'Annexe à la réplique de la Défense (ICC-01/14-01/21-995-Conf-Anx), la Défense en déposera une version publique expurgée.

Bien à vous,

Dov Jacobs

This message contains information that may be privileged or confidential and is the property of the International Criminal Court. It is intended only for the person to whom it is addressed. If you are not the intended recipient, you are not authorized by the owner of the information to read, print, retain copy, disseminate, distribute, or use this message or any part hereof. If you receive this message in error, please notify the sender immediately and delete this message and all copies hereof.

Les informations contenues dans ce message peuvent être confidentielles ou soumises au secret professionnel et elles sont la propriété de la Cour pénale internationale. Ce message n'est destiné qu'à la personne à laquelle il est adressé. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu, le propriétaire des informations ne vous autorise pas à lire, imprimer, copier, diffuser, distribuer ou utiliser ce message, pas même en partie. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez prévenir l'expéditeur immédiatement et effacer ce message et toutes les copies qui en auraient été faites.